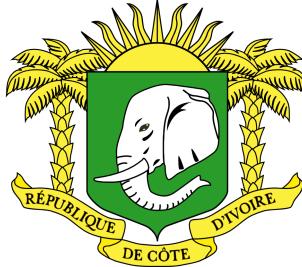


RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE STATISTIQUE ET D'ÉCONOMIE
APPLIQUÉE

Plus qu'une école, un esprit !

**INÉGALITÉ DES CHANCES ET PERSISTANCE INTERGÉNÉRATIONNELLE : ANALYSE
DANS LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Auteurs :

Crépin MEDEHOUIN
Zaouli TAH BI

Élèves ingénieurs statisticiens économistes

Encadrant :

Dr. Hugues KOUADIO
Directeur Général de l'ENSEA

*Mémoire de recherche soumis à l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie
Appliquée*

Abidjan, Côte d'Ivoire
Juillet 2025



Inégalité des chances et persistance intergénérationnelle : analyse dans le cas de la côte d'ivoire

Par

Crépin MEDEHOUI

Zaouli TAH BI

*Élèves ingénieurs statisticiens économistes
en dernière année de formation*

Groupe de Travail (GT)

à

ENSEA d'Abidjan

Juillet 2025

DÉDICACES

A nos familles

DÉCHARGE

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA d'Abidjan).

Signé : _____ C.M. & Z. T. B. _____

Date : 21 juillet 2025

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier sincèrement le Docteur Hugues KOUADIO, Directeur Générale de l'ENSEA, pour son accompagnement, sa disponibilité, son encadrement ainsi que ses conseils tout au long de la rédaction de notre mémoire. Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance au Directeur des Études ISE, Dr. Romaric COULIBALY, pour son dévouement constant et les efforts soutenus qu'il déploie chaque jour, contribuant à garantir l'excellence de notre formation.

Crépin MEDEHOUIN & Zaouli TAH BI

ENSEA d'Abidjan
21 juillet 2025

AVANT-PROPOS

La fin de formation des élèves Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) de l'ENSEA d'Abidjan est marquée par la rédaction d'un mémoire spécifique issu d'un travail de recherche. Deux objectifs sont assignés à ce travail. Il permet d'initier les futurs ingénieurs à la méthodologie de recherche scientifique et aussi à la rédaction d'un document issu de la recherche. En outre, il constitue un apprentissage important au travail d'équipe pour les futurs ingénieurs que nous sommes. Dans ce cadre, le thème qui nous a été assigné est le suivant : «Inégalité des chances et persistance intergénérationnelle : analyse dans le cas de la côte d'ivoire ».

SOMMAIRE

Dédicaces	i
Décharge	ii
Remerciements	iii
Avant-Propos	iv
Sommaire	v
Sigles et Acronymes	vi
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Résumé	ix
Abstract	x
Introduction	1
1 Approche conceptuelle et revue de littérature	4
2 Présentation des données et méthodologie	13
3 Analyse descriptive sur les inégalités de chances	16
4 Résultats, Discussions et Recommandations	18
Conclusion	23
Bibliographie	25
Annexe A	xi
Annexe B	xiv
Table des matières	xviii

SIGLES ET ACRONYMES

AFRISTAT	: Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BIT	: Bureau international du Travail
CIV	: Côte d'Ivoire
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquêtes Démographiques et de Santé
EESI	: Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
INS	: Institut National de la Statistique
IRD	: Institut de Recherche et de Développement
MI	: Mobilité Intergénérationnelle
OED	: Origine Éducation Destination
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIB	: Produit Intérieur Brut
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
UniDiff	: Uniforme Différence

LISTE DES TABLEAUX

2.1	Description des variables utilisées	14
3.1	Répartition par genre, secteur institutionnel et cohortes	16
3.2	Statistiques descriptives des années de scolarité	17
3.3	Matrice de destinée sociale	17
4.1	Estimation du modèle logit : mesure des inégalités sectorielles	21
A1	Secteur institutionnel des parents absents dans le ménage et secteur institutionnel des enquêtés	xii
B1	Mobilité sectorielle : Abidjan	xv
B2	Mobilité sectorielle : Autres Urbains	xvi
B3	Mobilité sectorielle : Rural	xvii

LISTE DES FIGURES

B1	Courbe ROC : Public vs Informel	xiv
B2	Courbe ROC : Public vs Privé	xiv
B3	Courbe ROC : Privé vs Informel	xiv

RÉSUMÉ

Cette étude analyse les dynamiques de la mobilité intergénérationnelle en Côte d'Ivoire à travers le secteur d'emploi (public, privé formel, informel) des individus et de leurs parents. L'objectif principal de l'étude est d'évaluer dans quelle mesure le secteur d'activité des enfants dépend de celui de leurs parents, et d'analyser le rôle que joue l'éducation dans cette transmission intergénérationnelle. Plus spécifiquement, il s'agit de mesurer les probabilités d'accès aux secteurs public ou privé formel selon l'origine sociale.

L'étude s'appuie sur les données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2021), portant sur un échantillon de 21 712 individus âgés de 30 ans et plus. Des modèles logistiques (logit) sont utilisés pour estimer les rapports de chances (odds ratios) d'accès aux différents secteurs en fonction du secteur d'origine du père, avec et sans contrôle du niveau d'éducation des enfants. Les résultats montrent une forte reproduction sectorielle. Les enfants de fonctionnaires ont 6,81 fois plus de chances d'intégrer le secteur public que ceux issus du secteur informel, tandis que ceux dont les pères travaillent dans le secteur privé formel ont 3,05 fois plus de chances d'y accéder. Lorsque l'éducation est prise en compte, ces effets diminuent mais demeurent significatifs : 2,06 pour le secteur public et 2,54 pour le secteur privé. Cela démontre que l'éducation atténue les inégalités sans les éliminer.

Ces résultats révèlent une faible mobilité sociale en Côte d'Ivoire, avec une prédominance du capital social et des réseaux familiaux dans l'accès aux secteurs valorisés. Cette rigidité sociale limite l'efficacité du marché du travail, freine l'ascension des talents issus de milieux défavorisés et fragilise la cohésion sociale. L'étude suggère de renforcer l'équité éducative, de réformer les modes de recrutement dans le secteur formel (en particulier dans la fonction publique), et de mettre en place des programmes de formation et de requalification pour les populations issues de l'informel.

Mots clés : Mobilité intergénérationnelle, secteur public, secteur privé formel, secteur informel, rapports de chances relatives, fluidité sociale.

ABSTRACT

This study examines the dynamics of intergenerational mobility in Côte d'Ivoire by analyzing the employment sector (public, formal private, informal) of individuals and their parents. The main objective is to assess the extent to which children's employment sectors are influenced by those of their parents, and to analyze the role of education in this transmission process. More specifically, the study aims to measure the probabilities of accessing the public or formal private sectors based on social origin.

The analysis is based on data from the 2021 Harmonized Survey on Household Living Conditions (EHCVM), covering a representative sample of 21,712 individuals aged 30 and above. Logistic regression models (logit) are used to estimate the odds ratios of entering different sectors according to the father's employment sector, with and without controlling for the child's education level. The results highlight strong sectoral reproduction. Children of public sector workers are 6.81 times more likely to enter the public sector than those whose parents work in the informal sector. Similarly, children of formal private sector workers are 3.05 times more likely to access that same sector. When education is taken into account, these effects are reduced but remain statistically significant : 2.06 for the public sector and 2.54 for the private sector. These findings indicate that education mitigates inequalities without fully eliminating them.

The study reveals low social mobility in Côte d'Ivoire, with social capital and family networks playing a major role in access to the most valued segments of the labor market. This rigidity hinders optimal talent allocation, limits upward mobility for individuals from disadvantaged backgrounds, and weakens social cohesion. In light of these findings, the study recommends improving equity in access to education, reforming recruitment practices in the formal sector—particularly in the public sector—and developing training and requalification programs targeting individuals from the informal sector.

Keywords : Intergenerational mobility, public sector, formal private sector, informal sector, relative odds ratios, social fluidity.

INTRODUCTION

Contexte et justification

Héritons-nous du destin de nos parents ? Cette question est fréquemment abordée à travers l'étude de la mobilité intergénérationnelle, qui examine le positionnement socio-économique des enfants relativement à celui de leurs parents, ainsi que la relation entre les statuts sociaux et économiques des deux générations (CHETTY & HENDREN, 2018 ; CHOLLI & DURLAUF, 2022). Une mobilité intergénérationnelle élevée suggère que les enfants ont la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie indépendamment de leur origine sociale. En revanche, une mobilité faible traduit une reproduction persistante des inégalités sociales et économiques, mettant en cause l'équité du modèle social. La mobilité intergénérationnelle constitue donc une dimension essentielle du bien-être social, et son analyse contribue à l'évaluation de l'incidence distributive de la croissance économique et du développement.

Ces dynamiques ont des répercussions importantes sur les trajectoires économiques des pays, ainsi que sur la stabilité de leur tissu social. De nombreux travaux ont montré que la persistance des inégalités d'opportunités, notamment vues sous l'angle intergénérationnel, peuvent constituer un frein à la croissance (SIC SIC, 2024). Lorsque l'accès à l'éducation, à un emploi formel ou à l'entrepreneuriat reste durablement hors de portée pour certaines franges de la population, c'est l'ensemble du potentiel productif du pays qui s'en trouve affaibli. CORAK (2013) souligne que les sociétés à faible mobilité tendent à présenter des niveaux d'inégalités de revenus plus élevés et une cohésion sociale affaiblie, compromettant les perspectives de développement à long terme. Ces dynamiques ne sont pas seulement problématiques d'un point de vue économique ou social ; elles posent également la question de la légitimité morale et politique de la distribution des positions sociales. Lorsque l'origine familiale détermine de manière excessive les trajectoires professionnelles, cela remet en cause les principes d'équité et de méritocratie qui fondent l'adhésion au contrat social. C'est précisément ce que soulignait FRIEDMAN et al. (1962), en affirmant que la persistance des priviléges héréditaires rend les inégalités beaucoup plus difficiles à accepter.

Dans le contexte africain, le secteur d'activité de l'emploi constitue un indicateur pertinent de la réussite sociale et économique. Cela s'explique par la structure duale des marchés du travail, où coexistent un secteur formel limité et un secteur

informel prédominant. Selon le rapport de l'Organisation Internationale du Travail (BONNET et al., 2019), plus de 85 % des emplois en Afrique subsaharienne se situent dans l'informel, souvent caractérisé par une précarité des revenus, une absence de protection sociale et un faible accès à des droits du travail. Dans ce contexte, accéder à un emploi formel, qu'il soit public ou privé, constitue un symbole fort de réussite sociale. En effet, le secteur formel est généralement associé à une plus grande stabilité de l'emploi, à des revenus plus réguliers, à une couverture sociale (assurance maladie, retraite, congés payés) ainsi que des perspectives de carrière plus claires. Ces attributs en font un vecteur d'ascension sociale, notamment pour les jeunes issus de milieux défavorisés ou ruraux, pour qui l'intégration dans la fonction publique ou dans une grande entreprise est perçue comme une réussite personnelle et familiale. Si cet accès demeure fortement conditionné par le secteur d'activité des parents, cela révèle l'existence de rigidités sociales profondes. Ces rigidités peuvent entraîner une allocation efficiente des compétences, ce qui se traduit par une croissance plus faible du PIB (HSIEH et al., 2019). Elles peuvent également générer des frustrations sociales, alimenter un sentiment d'injustice et, à terme, menacer la cohésion sociale ainsi que la stabilité politique. C'est pourquoi nous mesurons la mobilité intergénérationnelle sectorielle en Côte d'Ivoire, en portant une attention particulière au rôle que joue l'éducation dans le décloisonnement des trajectoires professionnelles.

Depuis plusieurs décennies, la Côte d'Ivoire fait face à un défi majeur de modernisation et de formalisation de ses secteurs d'activités. Malgré les efforts des autorités pour créer un environnement stable et réglementé, les inégalités de chances dans l'accès à des secteurs d'activités entre les générations persistent (AKA et al., 2020). Si les enfants issus de familles travaillant dans l'informel demeurent confinés à ce même secteur malgré l'acquisition de qualifications, cela suggère que les compétences disponibles dans l'économie ne sont pas pleinement valorisées. Un tel déséquilibre entrave l'innovation, limite les gains de productivité et compromet les perspectives d'une croissance inclusive, pourtant essentielle à un développement durable (RODRIK et al., 2013 ; STIGLITZ, 1996). Dans ce contexte, il devient crucial d'examiner de manière approfondie les mécanismes à l'œuvre dans la transmission intergénérationnelle du statut sectoriel. La problématique centrale de cette étude peut dès lors être formulée ainsi : quelles sont les dynamiques de la mobilité intergénérationnelle entre le secteur formel et informel en Côte d'Ivoire ? Pour cerner l'ensemble des éléments autour de cette préoccupation, les questions de recherche formulées dans le cadre de notre étude sont les suivantes :

- Quel est le lien entre le statut sectoriel des parents et celui des enfants ? ;
- Quel rôle joue l'éducation des parents sur les chances d'accès à un emploi formel ou informel des enfants ?

Objectif de l'étude

L'objectif principal de notre étude est d'analyser la transmission du statut socio-professionnel, notamment le secteur d'emploi formel et informel, entre parents et enfants, ainsi que les facteurs qui influencent cette mobilité en Côte d'Ivoire. Comprendre ces dynamiques permet non seulement de mieux appréhender les logiques structurelles qui régissent l'accès à l'emploi en Côte d'Ivoire, mais également d'interroger l'hypothèse d'une division sociale du travail fondée sur des critères d'origine, notamment dans le cadre des politiques liées à l'« ivoirité »¹. Une telle analyse constitue un levier important pour éclairer les politiques publiques en faveur d'une croissance plus inclusive.

De façon spécifique, nous cherchons à examiner :

OBS₁ : les tendances de la mobilité intergénérationnelle entre le secteur formel et informel;

OBS₂ : identifier les mécanismes explicatifs, en mettant l'accent sur le rôle de l'éducation.

Hypothèses

À partir de la revue théorique et empirique consacrée à la mobilité intergénérationnelle sectorielle et au rôle de l'éducation, nous formulons les hypothèses suivantes, que l'étude se propose de tester.

H₁ : Le secteur d'activité des parents influence significativement celui des enfants en Côte d'Ivoire.

H₂ : Le niveau d'éducation des enfants atténue l'effet de dépendance entre le secteur d'activité des parents et celui des enfants.

Annonce du plan

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, le document est structuré en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons les concepts mobilisés ainsi que le cadre autour de la thématique. Le deuxième chapitre décrit la source de données et y compris la méthodologie, le troisième donne les résultats descriptifs sur la mobilité éducative et sectorielle. Enfin, le quatrième chapitre expose les résultats de l'estimation des différents modèles et met en exergue la discussion.

1. La « division sociale du travail fondée sur l'ivoirité » désigne un système où l'accès aux emplois valorisés est réservé aux individus perçus comme de « vrais Ivoiriens », tandis que les groupes considérés comme étrangers, notamment ceux originaires du Nord ou issus de l'immigration sahélienne, sont relégués à des postes subalternes. Comme le souligne Jean-Pierre Dozon, l'ivoirité a contribué à hiérarchiser la société selon des critères identitaires. » (DOZON, 2000)

APPROCHE CONCEPTUELLE ET REVUE DE LITTÉRATURE

1.1 Approche conceptuelle sur les inégalités des chances

Inégalité des chances : Selon ROEMER (1998) dans son ouvrage "*Equality of Opportunity*", l'inégalité des chances se réfère aux disparités dans les opportunités offertes aux individus en fonction de circonstances indépendantes de leur volonté, telles que le milieu familial, l'origine ethnique ou le sexe. Roemer distingue donc deux perspectives sur l'égalité des chances :

1. **Le principe de non-discrimination** : Il stipule que, lors de la compétition pour des positions sociales, les individus doivent être évalués uniquement sur des critères pertinents à la fonction en question, excluant des attributs comme la race ou le sexe.
2. **L'égalisation des opportunités avant la compétition** : Cette approche définit l'égalité des chances comme une situation où des individus ayant fourni un effort identique obtiennent des résultats comparables. Dans ce cadre, l'inégalité des chances est mesurée en comparant les résultats obtenus par des personnes ayant fourni le même niveau d'effort.

Mobilité (ou persistance) intergénérationnelle : Bien que la mobilité et l'égalité des chances soient étroitement liées, elles ne se confondent pas. En effet, à moins que la caractéristique parentale ne prenne en compte toutes les circonstances déterminantes, ces deux notions peuvent diverger (BRUNORI et al., 2024). Ainsi, la mobilité intergénérationnelle désigne le lien entre le statut socio-économique d'une génération et celui de la suivante. Également appelée transmission intergénérationnelle, elle se mesure par la corrélation entre la position occupée par les parents et celle de leurs enfants : plus cette corrélation est forte, plus la mobilité sociale est faible.

Une faible mobilité suggère que les enfants héritent du statut socio-économique de

leurs parents, indiquant des inégalités persistantes. En revanche, **une forte mobilité** signifie que les individus ont la possibilité d'améliorer leur statut, indépendamment de leur origine familiale.

Fluidité sociale : La fluidité sociale correspond à une situation dans laquelle la position sociale d'un individu ne dépend pas de son origine sociale. La fluidité sociale est une notion qui veut mettre en évidence l'égalité des chances d'accès aux différentes positions sociales, quel que soit l'origine sociale PASQUIER-DOUMER (2012a).

Secteur informel : « ensemble d'unités produisant des biens et services en vue principalement de créer des emplois et des revenus au profit des personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout personnelles et sociales et non sous-tendus par des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » (« conférence du bureau international de 1993 définissant le secteur informel », s. d.)

Le secteur public : regroupe les structures administratives, économiques et sociales contrôlées et financées par l'État ou les collectivités territoriales. Il inclut les administrations centrales (ministères, établissements publics), les services publics (éducation, santé, sécurité) et les entreprises publiques (énergie, transports, etc.). Sa mission est de répondre aux besoins collectifs, assurer un accès équitable aux services essentiels et réguler l'économie, financé principalement par les impôts et les emprunts publics.

Le secteur privé formel : comprend les entreprises légalement enregistrées, respectant les obligations fiscales et les réglementations du travail. Ces structures (multinationales, PME, coopératives) proposent des contrats formalisés, des droits sociaux (sécurité sociale, congés payés) et des conditions de travail sécurisées. Leur fonctionnement s'appuie sur un cadre juridique et comptable transparent. Selon le Bureau International du Travail (BIT), ce secteur est essentiel à l'économie structurée, favorisant les emplois décents et la protection sociale, en accord avec les normes internationales (CHARMES, 2017).

1.2 Revue de littérature sur les inégalités chances

Les inégalités des chances en Afrique offre des perspectives riches pour les politiques sociales et la recherche, influençant divers domaines peu explorés jusqu'à présent. Cette revue de littérature présente les approches théoriques sur les inégalités ainsi que les travaux menés jusqu'à présent sur la mobilité intergénérationnelle en Afrique.

1.2.1 Revue théorique

Pour analyser la liaison entre le statut des parents et celui de leurs progénitures, notre revue théorique se base sur une synthèse de l'article de CHOLLI et DURLAUF (2022). Les modèles aussi bien empiriques que théoriques analysent généralement des probabilités conditionnelles. Les modèles théoriques permettant d'analyser le lien entre le parent et sa progéniture sont généralement les rapports de chances relatives, les tables de mobilité et de contingence.

A) Les modèles théoriques

— Rapports de Chances Relatives

Les rapports de chances relatives (odds ratios) sont des mesures couramment utilisées pour évaluer la mobilité intergénérationnelle. Ils comparent les chances qu'un individu issu d'un certain groupe socioéconomique atteigne une position donnée par rapport aux chances d'un individu d'un autre groupe socioéconomique. Les rapports de chances relatives sont définis comme le ratio des probabilités que deux individus, appartenant à deux groupes différents, atteignent une même position. Formellement, si p_i est la probabilité qu'un individu du groupe i atteigne une position j , et p_k celle qu'un individu du groupe k atteigne cette même position, le rapport de chances relatives est donné par :

$$(1.1) \quad OR_{ik} = \frac{p_i / (1 - p_i)}{p_k / (1 - p_k)}$$

Les rapports de chances relatives sont particulièrement utiles pour examiner les inégalités persistantes entre les groupes sociaux et même entre les pays -par exemple : ERIKSON et GOLDTHORPE (1992)-. Un rapport de chances relatif égal à 1 indique une égalité parfaite des chances entre les groupes, tandis qu'un rapport supérieur ou inférieur à 1 indique une inégalité.

— Les tables de Mobilité

Les tables de mobilité sont des outils descriptifs permettant de visualiser les transitions intergénérationnelles entre différentes classes sociales ou statuts socioéconomiques. Une table de mobilité croise la position socioéconomique des parents

(en ligne) avec celle des enfants (en colonne). Chaque cellule de la table représente le nombre ou la proportion d'individus dans une catégorie particulière de parents et d'enfants. Les tables de mobilité permettent de calculer des indicateurs tels que la mobilité absolue et la mobilité relative. La mobilité absolue se réfère aux changements réels observés dans la distribution des statuts entre les générations, tandis que la mobilité relative examine l'égalité des chances indépendamment des changements structurels (FEATHERMAN & HAUSER, 2018).

— Modélisation Uniform Difference

La modélisation Uniform Difference (UniDiff) est une technique statistique utilisée pour analyser les matrices de mobilité en capturant les différences entre les distributions de statut des parents et des enfants (XIE, 1992). La modélisation UniDiff repose sur l'idée que les différences entre les distributions de statut peuvent être uniformes à travers les catégories. Le modèle UniDiff spécifie que les différences entre les chances de transition de chaque catégorie par rapport à une référence sont constantes :

$$(1.2) \quad \log(p_{ij}) = \alpha_i + \beta_j + \delta$$

où p_{ij} est la probabilité de transition de la catégorie i à la catégorie j , α_i et β_j sont des effets de ligne et de colonne, et δ est un paramètre de différence uniforme.

— Méthode de la corrélation intergénérationnelle (IGC)

La corrélation intergénérationnelle (IGC) est une méthode statistique utilisée pour mesurer la mobilité intergénérationnelle en quantifiant la force de l'association entre une caractéristique observée chez les individus (génération descendante) et la même caractéristique observée chez leurs parents (génération ascendante) (DENDIR, 2023). Concrètement, elle évalue dans quelle mesure les écarts relatifs entre individus dans une génération sont expliqués par les écarts dans la génération précédente. Elle repose sur une régression linéaire entre les deux générations, dans laquelle les variables sont standardisées, c'est-à-dire transformées pour avoir une moyenne nulle et une variance unitaire. Cette standardisation permet de comparer les résultats entre contextes, pays ou périodes, quelles que soient les unités de mesure de la variable étudiée.

La forme générale de la régression est la suivante :

$$(1.3) \quad Z_i^c = \rho Z_i^p + X'_i \gamma + \eta_i$$

où : Z_i^c représente la variable d'intérêt standardisée pour l'individu i dans la génération descendante (enfant), Z_i^p représente la même variable standardisée pour

la génération ascendante (parent), X_i est un vecteur de variables de contrôle (sexe, âge, etc.), γ est le vecteur de coefficients associés aux variables de contrôle, η_i est un terme d'erreur, ρ est le coefficient de corrélation intergénérationnelle (IGC), indicateur principal de la persistance intergénérationnelle.

B) Les modèles familiaux

Les modèles familiaux de mobilité intergénérationnelle examinent comment les facteurs familiaux influent sur le statut socio-économique des enfants. Ces modèles mettent en évidence trois principaux éléments : les investissements financiers, les attributs familiaux tels que l'éducation et la composition du ménage, ainsi que la génétique.

Les analyses classiques de G. S. BECKER et TOMES (1979) et LOURY (1981) soulignent le rôle du revenu et de la richesse des parents dans la détermination des investissements en capital humain sur leurs enfants. Elles font ressortir l'idée selon laquelle les investissements en capital humain sur les enfants sont limitées par les capacités d'emprunt des parents. S. O. BECKER (2018) a adapté ces modèles pour tenir compte du fait que l'éducation des parents et les investissements sont des éléments complémentaires, ce qui signifie que l'impact de chaque dollar investi dans un enfant dépend du niveau d'éducation des parents (CUNHA & HECKMAN, 2007).

Les différences dans la composition des ménages contribuent également aux écarts de ressources entre les classes socio-économiques. Par exemple, MCLANAHAN (2004) et CHERLIN et SELTZER (2014) ont documenté la déstabilisation des ménages mariés à deux parents aux États-Unis. De plus, l'appariement éducatif assortatif¹ des couples contribue à l'inégalité des revenus des ménages.

En ce qui concerne la génétique, bien que certains travaux récents suggèrent un rôle prédictif important des génotypes dans la mobilité intergénérationnelle, il n'y a pas de consensus sur l'ampleur de son influence. Les défis d'identification, tels que distinguer l'effet des gènes de celui des environnements familiaux et sociaux, posent des problèmes méthodologiques importants.

C) Les modèles sociaux

Les modèles sociaux de mobilité intergénérationnelle examinent la relation entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants en considérant comment les ressources familiales façonnent l'environnement social dans lequel les enfants grandissent, notamment les écoles et les quartiers. Ces modèles suggèrent que les écoles et les quartiers tendent à être séparés selon les revenus, car les parents sont incités à

1. Tendance des individus à se marier ou à former des couples avec des personnes qui ont des niveaux similaires d'éducation, de revenu, d'occupation ou d'autres traits socio-économiques.

vivre parmi des voisins plus aisés.

Cette séparation est motivée par plusieurs facteurs, notamment le financement public local des écoles et les avantages sociaux associés à vivre dans des quartiers plus prospères, où les taux de criminalité sont plus faibles. Des études comme celles de (DURLAUF, 1996) et (FOGLI & GUERRIERI, 2019) ont démontré empiriquement la validité de cette approche, tandis que des travaux plus récents, comme ceux de (CHETTY & HENDREN, 2018) et (WODTKE et al., 2016), ont exploré les interactions entre la qualité du quartier et l'investissement parental. (MANDUCA & SAMPSON, 2019) montrent comment l'exposition aux triples dommages de la violence, de l'incarcération et du plomb réduit la mobilité. Toutefois, il reste des lacunes dans la compréhension de la relation entre les effets de quartier et les résultats scolaires dans les modèles de mobilité intergénérationnelle.

Les modèles de mobilité professionnelle en sociologie ont une structure différente de ceux en économie car ils ne découlent pas de la logique de spécification des préférences, contraintes, croyances et des marchés, institutions et autres qui déterminent les résultats. Plutôt, les modèles considèrent les facteurs qui déterminent conjointement les résultats éducatifs. Dans ce cadre, l'aptitude, le statut socio-économique et les influences sociales ont des effets directs ainsi que des effets médiatisés par les aspirations éducatives et professionnelles.

1.2.2 Revue empirique

— Mobilités intergénérationnelles selon les statuts public ou privé, formel et informel des secteurs d'activité des parents

PASQUIER-DOUMER (2012b) s'interroge sur la détermination des opportunités sur le marché du travail en fonction de l'origine sociale des travailleurs en Afrique de l'ouest. L'auteur compare le degré d'inégalité des chances sur le marché du travail plus précisément sur sept pays d'Afrique de l'ouest. Le degré d'inégalité des chances étant défini comme l'association nette entre la position sur le marché du travail des individus et celle de leur père, est mesuré par les rapports de chances relatives, en anglais odds ratios. La position sur le marché du travail se définit par rapport à l'appartenance à un secteur institutionnel (Public, Privé formel et Privé informel). A partir des données des enquêtes 1-2-3 menées en 2001-2002 dans les capitales économiques des pays de l'UEMOA, l'auteur estime dans un premier temps un modèle logit pour chaque ville. Ceci afin d'expliquer la probabilité d'accès à un secteur institutionnel plutôt qu'aux deux autres en fonction de l'origine sociale des parents (le secteur institutionnel, le lieu de naissance et l'ethnie). Il s'agit de la transmission intergénérationnelle sectorielle brute parents-enfants en fonction de l'origine sociale.

L'auteur met en évidence le fait que l'origine sociale joue un rôle déterminant dans le positionnement sur le marché du travail pour les jeunes des villes considérées. Mais cependant il faut noter une disparité en matière de chances. En moyenne, les villes de Bamako, Niamey et Ouagadougou (capitales des pays enclavés) présentent un niveau d'inégalité dans l'accès aux secteurs institutionnels presque deux tiers plus élevé que celui observé à Dakar, Abidjan, Lomé et Cotonou (capitales des pays côtiers). Les pays ouest-africains présentent des spécificités par rapport aux pays développés en termes de transmission intergénérationnelle des inégalités. Dans la plupart des villes étudiées, l'accès aux secteurs institutionnels publics et privés est principalement influencé de manière indirecte par le niveau d'éducation, qui est lui-même déterminé par la situation professionnelle des parents.

Cependant, dans certains certaines villes, notamment à Bamako et Niamey, l'accès au secteur informel dépend directement de la situation professionnelle des parents. L'ethnie a également un effet sur la position sur le marché du travail. A Niamey et Abidjan, certaines ethnies ont plus de chances d'accéder au secteur public, tandis qu'à Dakar et Ouagadougou, d'autres ethnies sont plus représentées dans le secteur informel. En revanche, à Bamako, Niamey et Ouagadougou, les inégalités de chances sont très élevées. Dans ces villes, l'effet de la situation professionnelle du père sur le marché du travail joue à la fois directement et indirectement sur la position des enfants.

MBENGA BINDOP (2020) analyse l'influence du secteur socioéconomique des parents dans l'accès au marché du travail au Cameroun. Son étude se démarque de celle de (PASQUIER-DOUMER, 2012b) du fait qu'il utilise des techniques économétriques permettant de décomposer à partir des modèles de pistes causales ce qui relève d'une influence directe des parents dans le positionnement de leurs enfants et ce qui relève d'une influence indirecte transitant par le niveau d'éducation atteint. Pour ce faire, l'auteur utilise dans un premier temps les modèles log-linéaires² car ils permettent en plus de tester l'association intergénérationnelle du statut socio-économique, de tester la manière dont cette association varie selon les modalités d'une variable d'intérêt. Le statut d'un individu et celui de son père sont analysés en termes de secteurs institutionnels (public, privé formel et informel).

La modélisation consiste à estimer les fréquences observées des cellules de la table de contingence par la méthode du maximum de vraisemblance en prenant en compte plus ou moins les interactions entre les variables(PASQUIER-DOUMER, 2012b). Dans un second temps, les modèles de pistes causales sont utilisés afin d'analyser les influences causales du triangle OED³ et de décrire en détails les différents chemins de causalités entre les variables analysées. A partir des données des enquêtes

2. Modèles introduit par (BIRCH, 1963), (BIRCH, 1964a), (BIRCH, 1964b), (BIRCH, 1965), (GOODMAN, 1970), (GOODMAN, 1986), (XIE, 1992) et (ERIKSON & GOLDTHORPE, 1992).

3. Origine -Éducation-Destination

sur l'emploi et le secteur informel (EESI 1, EESI 2) réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) respectivement en 2005 et 2010, les résultats de l'estimation du modèle révèlent que le niveau d'éducation atteint est lié au statut des parents (inégalité), tandis que le statut atteint sur le marché du travail dépend uniquement du niveau d'éducation. De plus, en présence d'inégalités des chances à l'école, le secteur institutionnel atteint est lié à celui du père.

— **La mobilité intersectorielle selon le secteur d'activité – agricole ou non agricole -des parents**

Le travail de BOSSUROY et COGNEAU (2013) examine pour la première fois la mobilité intergénérationnelle selon le secteur d'activité agricole ou non agricole dans cinq pays africains : Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Ouganda et Madagascar. Ils mesurent deux types de mobilité à savoir, la mobilité structurelle et la mobilité nette. Pour cela, ils estiment des modèles logit sur l'échantillon complet regroupant tous les pays par cohortes, avec des variables interagissant avec des effets fixes pays, afin de tester si la différence entre les pays au niveau des coefficients estimés est significative. Ce qui leur a permis de tenir compte des changements structurels dans la distribution des professions ou de l'éducation. Pour mesurer la mobilité nette, un calcul des odds ratios par cohortes est effectué afin de comparer l'intensité de l'association entre l'origine et la destination à travers différentes périodes et régions, indépendamment des variations dans l'importance de certaines destinations entre les pays ou les cohortes.

Les auteurs mobilisent des données d'enquêtes sur les ménages datant de 1985 jusqu'à 2006 et montrent que l'envergure des déplacements intergénérationnels peut être comparable dans les quatre premiers pays cités, à l'exception de Madagascar. Les résultats des estimations permettent de voir qu'en Côte d'Ivoire et en Guinée, les fils d'agriculteurs passent fréquemment au secteur non agricole tandis que les fils de non-agriculteurs restent dans ce secteur, tandis qu'au Ghana et en Ouganda, les fils de non-agriculteurs se dirigent également vers le secteur agricole. Madagascar semble plus rigide dans les deux directions. En ce qui concerne la mobilité nette, le classement des pays est très différent de celui obtenu pour l'ensemble des flux de mobilité. Le Ghana et l'Ouganda se démarquent comme des sociétés plus fluides ; la Côte d'Ivoire et la Guinée le sont moins, tandis que Madagascar affiche une reproduction particulièrement élevée des occupations.

— **La mobilité sociale intergénérationnelle en Afrique mesurée à travers la mobilité intergénérationnelle d'éducation**

La littérature est très prolifique en ce qui concerne les travaux portant sur la mobilité sociale intergénérationnelle. Il s'agit plus spécifiquement d'évaluer le progrès

dans le statut social à partir du niveau d'éducation ou des revenus. Autrement dit quelle est la probabilité que les descendants dépassent le niveau d'éducation ou de revenus de la génération précédente en fonction des caractéristiques de celle-ci? L'intérêt de présenter ces approches apparaît comme important dans l'optique de comprendre que le bien-être social peut être mesuré par diverses approches. Mais aussi, cela permettra de rendre explicite toute la démarche entreprise par la suite. De nombreux travaux concernant le cas des pays africains abondent en ce sens. Parmi les plus récents nous avons ceux de (ALESINA et al., 2021) qui ont étudié la mobilité intergénérationnelle en Afrique, en se concentrant sur la mobilité éducative. Les auteurs ont analysé les transitions éducatives entre les générations et examiné la probabilité que les enfants atteignent un niveau d'éducation supérieur ou inférieur à celui de leurs parents. Les auteurs constatent une augmentation considérable de l'éducation en Afrique, principalement due à une augmentation de la scolarisation primaire. Mais aussi, des différences marquées dans les transitions éducatives entre les pays africains, avec des taux de mobilité éducative variables.

En résumé La mobilité intergénérationnelle en Afrique est essentielle pour comprendre les dynamiques socioéconomiques et les politiques sociales. Les modèles théoriques, tels que les rapports de chances relatives, les tables de mobilité, la modélisation Uniform Difference (UniDiff) et la corrélation intergénérationnelle (IGC), montrent comment les positions socioéconomiques se transmettent entre générations, en tenant compte des facteurs familiaux (investissements financiers, éducation, composition du ménage, génétique) et sociaux (environnement scolaire et résidentiel). Des études empiriques montrent que l'origine sociale joue un rôle déterminant dans l'accès aux secteurs public, privé formel et informel, avec des disparités significatives entre les capitales des pays enclavés et côtiers. La mobilité entre les secteurs agricoles et non agricoles varie également entre les pays, tandis que la mobilité éducative met en évidence une augmentation de la scolarisation primaire mais des disparités entre les pays africains.

PRÉSENTATION DES DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous décrivons la source des données mobilisées dans le cadre de notre étude ainsi que la méthodologie employée.

2.1 Présentation des données

L'étude repose sur les données de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV) entre novembre 2021 et juillet 2022. Elle vise à standardiser la production d'indicateurs sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages dans les États de l'UEMOA, facilitant ainsi les comparaisons au sein de l'union.

Les enquêtes EHCVM, en collectant des données sur les parents des enquêtés, permettent une analyse de la mobilité intergénérationnelle en incluant des informations sur le niveau d'éducation, la catégorie socio-professionnelle, et le secteur institutionnel des parents qu'ils soient résidant ou du ménage. L'étude analyse un échantillon de 13 008 ménages en Côte d'Ivoire, soit 64 491 individus. Pour garantir la comparabilité entre la position des enfants et celle de leur père, il est essentiel qu'ils se situent au même stade de leur cycle de vie. L'étude se concentre donc sur les enquêtés de 30 ans et plus, représentant 21 712 individus, qu'ils vivent ou non avec leur père, afin de comparer de manière cohérente leur situation socio-économique avec celle de leur père.

2.2 Présentation des principales variables d'intérêt de l'étude

Pour mener à bien notre étude, les principales variables de cette analyse sont consignées dans le tableau ci-dessous. Elles sont considérées comme pertinentes dans

le cadre de cette analyse grâce au parcours de la littérature et aussi parce qu'elles sont cohérentes avec nos objectifs spécifiques.

TABLE 2.1 – Description des variables utilisées

Variables	Nature	Modalités
Milieu de résidence	Catégorielle	1 « <i>Abidjan</i> »; 2 « <i>Bas-Sassandra</i> » 3 « <i>Comoé</i> »; 4 « <i>Denguélé</i> » ; 5 « <i>Goh-Djiboua</i> »; 6 « <i>Lacs</i> »; 7 « <i>Lagunes</i> »; 8 « <i>Montagnes</i> »; 9 « <i>Sassandra-Marahoué</i> »; 10 « <i>Savanes</i> »; 11 « <i>Vallée du Bandama</i> »; 12 « <i>Woroba</i> » ; 13 « <i>Yamoussoukro</i> »; 14 « <i>Zanzan</i> »
Ethnie	Catégorielle	1 « <i>Akan</i> »; 2 « <i>Krou</i> »; 3 « <i>Mande</i> »; et 4 « <i>Gour</i> »
Genre	Dichotomique	0 « <i>Homme</i> »; 1 « <i>Femme</i> »
Niveau d'instruction	Catégorielle	1 « <i>Aucun niveau</i> »; 2 « <i>Primaire</i> »; 3 « <i>Secondaire</i> » et 4 « <i>Supérieur</i> »
Secteur institutionnel	Catégorielle	1 « <i>Secteur public</i> »; 2 « <i>Secteur privé formel</i> »; 3 « <i>Secteur informel</i> »
Cohortes de naissances	Catégorielle	1 « <i>Années 50</i> »; 2 « <i>Années 60</i> »; 3 « <i>Années 70</i> » ; 4 « <i>Années 80</i> »; 5 « <i>Années 90</i> »

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

2.3 Méthodologie de l'étude

Dans le cadre de notre étude, nous utilisons un modèle logistique pour évaluer les inégalités de chances, en considérant une définition de l'origine sociale qui inclut le secteur d'activité du parent, la cohorte de naissance, le genre et l'ethnie, tout en tenant compte de l'effet du niveau d'éducation des individus. Contrôler l'effet de l'éducation permet de clarifier le canal par lequel l'origine sociale influence l'accès à un secteur institutionnel. Ainsi, si l'origine sociale reste significative dans le modèle incluant le niveau d'éducation, cela suggère un effet direct. Dans le cas contraire, l'effet serait indirect, indiquant que la position du fils sur le marché du travail dépend de celle du père uniquement à travers son influence sur le niveau d'éducation atteint par le fils.

2.3.1 Modèle logistique

Cette approche a pour objectif d'évaluer la probabilité qu'un enfant accède à un secteur institutionnel donné plutôt qu'à un autre, en fonction du secteur de son

parent ainsi que d'autres caractéristiques prédéterminées. Elle permet également d'examiner le lien causal entre le secteur institutionnel du père et celui de ses enfants, en s'interrogeant notamment sur la nature de cette relation : s'agit-il d'un effet direct ou indirect, via le niveau d'éducation des enfants, lui-même influencé par le secteur d'origine ? Dans ce cadre, le recours au modèle logit permet de modéliser la probabilité selon la spécification suivante :

$$y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'individu } i \text{ travaille dans le secteur public} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

D'une manière générale, l'équation du modèle logit s'écrit :

$$P(y_i = 1 \mid x_1, x_2, \dots, x_k) = G(x'_i \beta) = \frac{1}{1 + e^{-x_i \beta}}$$

On a :

$$x_i = (1, x_{1i}, x_{2i}, \dots, x_{ki})$$

Le vecteur des coefficients est défini comme :

$$\beta = \beta^1 - \beta^0 \quad \text{où} \quad \beta^j = (\beta_0^j, \beta_1^j, \dots, \beta_k^j), \quad \forall j = 0, 1$$

Dans cette expression, les valeurs prises par les variables y_i et x_i sont connues puisqu'elles sont observées sur l'échantillon d'étude. En revanche, les valeurs des paramètres $\beta = (\beta_0, \beta_1, \dots, \beta_k)$ sont inconnues. La technique du maximum de vraisemblance sera utilisée pour estimer les paramètres β_k du vecteur β . En considérant y_i comme l'indicateur d'appartenance à un secteur d'activité donné pour l'individu i et que dans x_i la modalité de référence pour le secteur d'activité du père est le secteur informel.

Dans la suite de notre étude, notre intérêt porte sur les *odds ratios* obtenus après estimation du modèle logistique afin d'analyser l'inégalité des chances. Autrement dit, il s'agit d'examiner la probabilité pour un individu d'accéder à un secteur particulier plutôt qu'à un autre, en tenant compte de son origine sociale, incluant le secteur d'activité du père, le sexe de l'individu et le milieu de résidence. Une attention particulière sera accordée à l'effet du niveau d'éducation dans cette analyse. Les *odds ratios* sont exprimés par la formule :

$$OR = \exp(\beta)$$

Ils représentent le rapport entre la probabilité de survenue de l'événement ($y_i = 1$) et la probabilité de non-survenue de cet événement ($y_i = 0$). Si ce rapport est égal à OR_i pour un individu i , cela signifie qu'il y a OR_i fois plus de chance que l'événement associé ($y_i = 1$) se produise plutôt qu'il ne se produise pas.

ANALYSE DESCRIPTIVE SUR LES INÉGALITÉS DE CHANCES

3.1 Analyses descriptives des variables liées aux inégalités des chances

Dans cette section, nous analysons les caractéristiques des variables d'intérêt en distinguant les données relatives aux pères et aux enfants. Le tableau montre une répartition quasi équitable entre hommes (48%) et femmes (52%).

TABLE 3.1 – Répartition par genre, secteur institutionnel et cohortes

Variables		Pourcentage (%)
Sexe		
	<i>Homme</i>	47.77
	<i>Femme</i>	52.33
Secteur institutionnel		
Enfant	<i>Secteur public</i>	3.09
	<i>Secteur privé formel</i>	9.39
	<i>Secteur informel</i>	87.52
Parent	<i>Secteur public</i>	5.71
	<i>Secteur privé formel</i>	6.78
	<i>Secteur informel</i>	87.51
Cohortes de naissance		
	<i>Années 50</i>	10.73
	<i>Années 60</i>	12.77
	<i>Années 70</i>	19.82
	<i>Années 80</i>	28.24
	<i>Années 90</i>	28.44

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

Concernant les secteurs institutionnels, la quasi-totalité des pères et enfants (87,5%) évolue dans l'informel, le privé formel et le public restant marginaux, soulignant la domination de l'informel sur deux générations. Les natifs des années 80 et 90 constituent plus de 56% de l'échantillon (28,24% et 28,44%), tandis que ceux des années 50 et 60 sont moins nombreux (10,73% et 12,77%).

TABLE 3.2 – Statistiques descriptives des années de scolarité

Parents				Enfants			
Min	Max	Moyenne	Écart-type	Min	Max	Moyenne	Écart-type
0	20	1,63	4,14	0	20	3,08	4,91

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

Le tableau 3.2 présente les statistiques descriptives des années de scolarité des parents et de leurs enfants. Les parents ont en moyenne 1,63 année de scolarisation, avec une grande disparité (écart-type 4,14) et des niveaux souvent très faibles, tandis que leurs enfants affichent une moyenne plus élevée de 3,08 années, bien que le niveau reste bas, avec une variabilité encore plus marquée (écart-type 4,91). Cela traduit une légère amélioration de la scolarisation entre générations

3.2 Matrice de destinée sociale

La table des destinées répond à la question : « Que sont devenus les fils de fonctionnaires, de salariés du privé formel ou de travailleurs informels ? »

TABLE 3.3 – Matrice de destinée sociale

		Secteur du père ↓		
Secteur de l'enfant ↓		Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel
Secteur public		15.59	5.15	2.12
Secteur privé formel		14.78	21.61	8.05
Secteur informel		69.64	73.23	89.82
Totaux (%)		100	100	100

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

Ce tableau révèle une forte reproduction sociale, particulièrement dans le secteur informel, où 89,82 % des fils de travailleurs informels y restent, contre seulement 2,12 % qui accèdent au secteur public. Les fils de fonctionnaires ont un avantage relatif pour intégrer le secteur public (15,59 %), mais une majorité (69,64 %) finit néanmoins dans l'informel. Le secteur privé formel, bien que plus accessible (21,61 % pour les fils de pères du même secteur), reste limité pour les autres. Globalement, la mobilité sectorielle est faible ce qui souligne l'existence de barrières importantes entre les secteurs.

RÉSULTATS, DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Mobilité intergénérationnelle sectorielle

Ce chapitre présente et analyse les résultats des estimations portant sur la mobilité sectorielle. L'origine sociale y est appréhendée à travers plusieurs dimensions : le secteur d'activité du parent, la cohorte de naissance, le genre et l'ethnie. Par ailleurs, le niveau d'éducation des enfants est intégré à l'analyse afin de mieux cerner le rôle central que joue l'éducation dans la mobilité entre secteurs.

Pour cela, nous estimons d'abord des modèles logit (modèles 1 et 3) évaluant la probabilité pour les enfants issues du public d'accéder au secteur public relativement à ceux issue de l'informel et du privé formel. Le modèle 5 évaluant la probabilité pour les enfants issues du privé d'accéder au secteur privé relativement à ceux issue de l'informel. Dans un second temps, ces modèles sont réestimés (modèles 2, 4 et 6) en incluant le niveau d'éducation. Si l'origine sociale demeure significative malgré ce contrôle, cela indique un effet direct sur l'accès aux secteurs institutionnels. Dans le cas contraire, l'effet serait indirect, transitant par le niveau d'éducation (PASQUIER-DOUMER, 2012a).

❖ Accès au secteur public : une reproduction sectorielle préoccupante

Les résultats du modèle (1) (*Tableau 4.1*) confirment l'existence d'un mécanisme de reproduction sociale dans l'accès au secteur public. Le fait d'avoir un père employé dans la fonction publique multiplie par sept ($OR = 6,813$) la probabilité pour un enfant d'y accéder, comparativement à un enfant issu du secteur informel. Cette relation, statistiquement significative, souligne l'influence persistante du capital social familial dans la structuration des parcours professionnels, au détriment des principes d'égalité des chances et de méritocratie. Comme le suggère CORAK (2013), de telles rigidités peuvent compromettre la cohésion sociale et affaiblir la confiance

dans les institutions publiques. En effet, lorsque l'accès à l'emploi public reste fortement déterminé par l'origine sociale, la diversité socioprofessionnelle au sein de l'administration s'en trouve limitée, ce qui nuit à sa représentativité et à sa capacité d'adaptation. Ces inégalités perçues peuvent également alimenter un sentiment d'injustice, en particulier chez les jeunes issus de milieux défavorisés, et renforcer les tensions sociales.

Par ailleurs, les résultats du modèle (3) révèlent que, même au sein du secteur formel, l'accès au secteur public demeure conditionné par l'origine sociale. En effet, les enfants de fonctionnaires ont une probabilité environ 3,56 fois ($OR = 3,564$) plus élevée d'intégrer la fonction publique par rapport à ceux dont les pères travaillent dans le secteur privé formel. Cette différence significative indique que les mécanismes de reproduction sociale ne se limitent pas à l'opposition formel/informel, mais opèrent aussi entre segments formels, accentuant ainsi les inégalités d'accès aux emplois publics considérés comme plus stables et attractifs. Cette segmentation interne du marché du travail formel peut s'expliquer par l'existence de réseaux d'information, de stratégies familiales et de pratiques de cooptation qui favorisent les enfants de fonctionnaires, au détriment d'autres profils pourtant qualifiés. Une telle dynamique, en réduisant la perméabilité entre les sphères du secteur formel, limite l'allocation efficiente des ressources humaines, ce qui peut ralentir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Comme l'indiquent ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) (2011), une administration peu ouverte socialement peut compromettre son renouvellement, son adaptabilité et son efficacité.

❖ Accès au secteur privé formel

Les résultats du modèle (5) révèlent aussi un phénomène significatif de reproduction sociale dans l'accès au secteur privé formel en Côte d'Ivoire. Plus précisément, les enfants dont les pères travaillent dans ce secteur ont une probabilité trois fois plus élevée d'y accéder que ceux issus du secteur informel. Cette relation, statistiquement significative, souligne une transmission intergénérationnelle des opportunités professionnelles qui, bien qu'un peu moins marquée que dans le secteur public, reste structurellement problématique. Ce résultat suggère que le secteur privé formel, souvent perçu comme plus concurrentiel et ouvert, ne l'est pas réellement pour l'ensemble de la population. En effet, l'accès à ces emplois semble également conditionné par des facteurs familiaux et sociaux, comme le capital relationnel, les codes sociaux du monde de l'entreprise, ou encore la capacité à intégrer les circuits d'information privilégiés. Comme l'indique BOURDIEU (1979), ces mécanismes relèvent d'une « reproduction sociale invisible » fondée sur l'héritage du capital social et culturel.

En somme, les estimations issues des modèles logit révèlent une mobilité sectorielle limitée en Côte d'Ivoire, marquée par une reproduction sociale, tant dans

l'accès au secteur public qu'au secteur privé formel. Le secteur d'activité du père demeure un déterminant central des trajectoires professionnelles, illustrant une transmission intergénérationnelle du capital social et institutionnel. Cette rigidité nuit à l'efficacité du marché du travail, en freinant l'ascension de talents issus de milieux défavorisés, et compromet une croissance réellement inclusive. Elle alimente également un sentiment d'injustice et affaiblit la légitimité des institutions, en particulier si l'administration reste socialement peu diversifiée et peu représentative, comme le souligne CORAK (2013). Plus encore, cette reproduction sociale opère comme un verrouillage du secteur formel : lorsque l'accès à l'emploi formel dépend de l'origine sociale plutôt que des compétences, elle freine la mobilité entre les secteurs. Ainsi, les individus issus de l'informel, même qualifiés, peinent à accéder aux segments formels de l'économie, ce qui perpétue l'ampleur du secteur informel et ralentit la dynamique de formalisation pourtant nécessaire au développement économique et à l'élargissement de la base fiscale.

4.2 Le rôle modérateur de l'éducation dans la reproduction sociale

Les résultats des modèles intégrant le niveau d'éducation (modèles 2, 4 et 6) montrent que celle-ci joue un rôle déterminant dans l'accès aux secteurs formel (public et privé). Cependant, même en tenant compte de ce facteur, l'influence du secteur d'activité du père reste significative indiquant que le secteur d'activité du parent a un effet direct sur celui de l'enfant. Par exemple, un enfant dont le père travaille dans le secteur public a 2,06 fois ($OR = 2,059$) plus de chances de l'intégrer lui-même, comparé à un enfant issu du secteur informel, et ce, indépendamment de son niveau d'éducation. De même, dans le modèle 4, cette probabilité est multipliée par environ 2,54 ($OR = 2,538$) lorsque la référence est le secteur privé, et dans le modèle 6, avoir un père dans le secteur privé augmente par 2,54 ($OR = 2,539$) la probabilité que l'enfant travaille dans ce secteur relativement aux enfants issus de l'informel. Cela confirme que, malgré l'importance du capital humain (éducation), le capital social et familial continue de jouer un rôle crucial, limitant ainsi les opportunités pour ceux issus de milieux défavorisés. Néanmoins, Odds ratios sont beaucoup moins prononcer que ceux des modèles excluant le niveau d'éducation des enfants. Cela traduit que l'éducation constitue bien un vecteur essentiel de mobilité sociale : elle permet de réduire en partie l'effet de l'origine sociale sur l'accès aux secteurs formels. L'introduction du niveau d'éducation dans les modèles atténue considérablement les coefficients associés au secteur d'activité du père (par exemple, de 6,81 à 2,06 pour le secteur public), ce qui suggère qu'une part importante de la reproduction sectorielle s'opère de manière indirecte via l'éducation. Ces résultats confirment que, pour lutter contre les inégalités intergénérationnelles, il est nécessaire de coupler les politiques éducatives à des actions ciblant directement les discriminations structurelles et les

barrières sociales à l'entrée dans le secteur formel.

TABLE 4.1 – Estimation du modèle logit : mesure des inégalités sectorielles

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i>	6.813***	2.059***				
Ref : Informel	(0.811)	(0.316)				
<i>Secteur public_pere</i>		3.564***	2.538***			
Réf : Privé		(0.695)	(0.541)			
<i>Secteur privé_pere</i>				3.053***	2.539***	
Réf : Informel				(0.270)	(0.240)	
Cohortes de naissance						
Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	2.969***	3.363***	4.680**	4.861**	1.049	1.030
	(1.020)	(1.329)	(3.607)	(3.731)	(0.146)	(0.147)
<i>Années 70</i>	4.361***	3.928***	3.521*	3.239	1.101	0.992
	(1.442)	(1.503)	(2.639)	(2.410)	(0.144)	(0.134)
<i>Années 80</i>	3.538***	2.781***	3.279	2.997	1.128	0.994
	(1.167)	(1.064)	(2.431)	(2.207)	(0.143)	(0.130)
<i>Années 90</i>	3.244***	1.882	2.709	2.309	1.108	0.950
	(1.288)	(0.872)	(2.310)	(2.031)	(0.198)	(0.177)
Groupe ethnique						
Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	0.971	1.040	0.942	1.058	1.089	1.008
	(0.156)	(0.200)	(0.264)	(0.320)	(0.130)	(0.125)
<i>MANDE</i>	0.568***	0.999	1.146	1.330	0.948	1.157*
	(0.073)	(0.161)	(0.289)	(0.362)	(0.074)	(0.096)
<i>GOUR</i>	0.531***	1.012	1.163	1.430	1.131	1.447***
	(0.075)	(0.166)	(0.301)	(0.402)	(0.089)	(0.122)
Genre						
Réf : Masculin						
<i>Féminin</i>	0.307***	0.738**	0.968	1.063	0.560***	0.691***
	(0.034)	(0.104)	(0.195)	(0.232)	(0.036)	(0.046)
Niveau éducation enfant						
Réf : Aucun						
<i>Primaire</i>	0.827		0.984		1.217**	
	(0.271)		(0.574)		(0.106)	
<i>Secondaire</i>	17.776***		4.022***		2.161***	
	(3.622)		(1.651)		(0.197)	
<i>Supérieur</i>	192.673***		9.530***		13.526***	
	(41.518)		(3.739)		(1.938)	
Observations	11130	11129	543	543	11921	11920
R2 McFadden	0.121	0.428	0.0736	0.168	0.0308	0.0767

Robust seeform in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source de données : Calcul des auteurs.

4.3 Recommandation

Au regard des résultats obtenus sur la persistance des inégalités sectorielles entre les générations en Côte d'Ivoire, il apparaît crucial d'orienter les politiques publiques vers des réformes structurelles capables de favoriser une meilleure mobilité sociale. Les recommandations qui suivent s'inspirent des principales conclusions du présent travail et s'inscrivent dans une logique d'amélioration de l'équité.

Anticiper les effets d'exclusion dans les phases initiales d'expansion : Dans les contextes où l'accès à l'éducation commence à s'étendre, les familles les mieux loties tendent à en tirer les premiers bénéfices. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures ciblées (bourses, politiques sociales, soutien scolaire) pour garantir une inclusion effective des groupes vulnérables.

Réformer les programmes scolaires et universitaires : Il est crucial d'adapter les contenus éducatifs pour mieux répondre aux demandes des employeurs, notamment dans les secteurs porteurs, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Mettre en place des programmes de requalification : Des initiatives de formation continue devraient être développées pour les travailleurs du secteur informel et les jeunes diplômés sous-employés, afin de leur offrir de nouvelles opportunités d'emploi et de renforcer leur employabilité.

CONCLUSION

Cette étude visait à analyser la transmission intergénérationnelle du statut socioprofessionnel en Côte d'Ivoire, à travers l'accès aux secteurs d'emploi public, privé formel et informel. En mobilisant les données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-2021), elle a mis en évidence les mécanismes profonds de reproduction sociale qui structurent le marché du travail ivoirien, révélant une mobilité intergénérationnelle limitée entre ces différents secteurs.

Les résultats montrent que l'origine sociale, notamment le secteur d'activité des parents, constitue un déterminant majeur des trajectoires professionnelles des enfants. La reproduction sectorielle est particulièrement marquée dans le secteur public, où les enfants de fonctionnaires présentent une probabilité jusqu'à sept fois plus élevée d'y accéder que ceux issus de l'informel. Cette rigidité traduit l'importance du capital social et institutionnel dans l'accès aux emplois stables et valorisés.

Par ailleurs, l'éducation joue un rôle atténuateur, mais reste insuffisante pour garantir une réelle méritocratie. Bien qu'elle réduise partiellement l'effet de l'origine sociale (les odds ratios étant divisés par deux dans certains cas), elle ne permet pas d'effacer les inégalités d'accès aux secteurs formels. Ainsi, même les enfants éduqués issus de milieux défavorisés peinent à intégrer les segments les plus valorisés du marché du travail.

Les implications de ces constats sont multiples. Sur le plan économique, cette faible fluidité sociale compromet l'allocation efficiente des talents, freine la transformation structurelle de l'économie et limite l'inclusivité de la croissance. Sur le plan social et politique, elle alimente un sentiment d'injustice, fragilise la cohésion sociale et peut éroder la confiance dans les institutions publiques. De plus, la reproduction sectorielle pourrait freiner les efforts de formalisation de l'économie. En effet, si les trajectoires professionnelles restent fortement influencées par le secteur d'origine, les individus issus du secteur informel auront peu de possibilités d'intégrer les circuits formels. Or, ces derniers constituent un levier essentiel pour le développement économique.

Face à ces enjeux, des politiques publiques ciblées apparaissent indispensables pour favoriser une société plus équitable et plus dynamique. Il s'agit notamment de rendre les processus de recrutement plus transparents, notamment dans la fonction publique, en luttant contre les pratiques de cooptation et en valorisant les compétences objectives.

En somme, cette étude met en lumière l'urgence d'agir sur les leviers éducatifs et structurels pour briser le cercle vicieux de la reproduction sociale. Promouvoir une mobilité intergénérationnelle accrue constitue non seulement un impératif d'équité, mais aussi un levier essentiel pour une croissance inclusive et durable en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- AKA, B. F., KAMALAN, A. E., OUATTARA, Y. A. C., OUATTARA, N., N'DA, K. C., DIALLO, A., & ZANFINI, L. (2020). D'où proviennent les inégalités en Côte d'Ivoire ? [Publisher: Éditions AFD Section: Sociologie]. *Papiers de recherche*, 1-18. <https://doi.org/10.3917/afd.bedia.2020.02.0001>
- ALESINA, A., HOHMANN, S., MICHALOPOULOS, S., & PAPAIOANNOU, E. (2021). Intergenerational mobility in Africa. *Econometrica*, 89(1), 1-35. <https://www.econometricsociety.org/publications/econometrica/2021/01/01/intergenerational-mobility-africa>
- BECKER, G. S., & TOMES, N. (1979). An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153-1189. <https://doi.org/10.1086/260831>
- BECKER, S. O. (2018). Education and Human Capital. In M. BLUM & C. L. COLVIN (Éd.), *An Economist's Guide to Economic History* (p. 121-131). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-96568-0_15
- BIRCH, M. W. (1963). Maximum Likelihood in Three-Way Contingency Tables. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 25(1), 220-233. <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1963.tb00504.x>
- BIRCH, M. W. (1964a). The Detection of Partial Association, I: The 2×2 Case [_eprint: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.2517-6161.1964.tb00564.x>]. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 26(2), 313-324. <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1964.tb00564.x>
- BIRCH, M. W. (1964b). A New Proof of the Pearson-Fisher Theorem [Publisher: Institute of Mathematical Statistics]. *The Annals of Mathematical Statistics*, 35(2), 817-824. Récupérée avril 17, 2024, à partir de <http://www.jstor.org/stable/2238535>
- BIRCH, M. W. (1965). The Detection of Partial Association, II: The General Case. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 27(1), 111-124. <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1965.tb00593.x>
- BIT, C. (1993b). Rapport de la Conférence, Rapport pour la XVe Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. <https://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/articles/2004-4.pdf>
- BONNET, F., VANEK, J., CHEN, M., et al. (2019). Women and men in the informal economy: A statistical brief. *International Labour Office, Geneva*, 20(1). <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2019/09/Women%20and%20Men%20in%20the%20informal%20economy%20-%20Brief%20-%202019.pdf>

20in%20the%20Informal%20Economy%20-%20A%20Statistical%20Brief%20-%20for%20web.pdf

BOSSUROY, T., & COGNEAU, D. (2013). Social Mobility in Five African Countries. *Review of Income and Wealth*, 59(S1). <https://doi.org/10.1111/riow.12037>

BOURDIEU, P. (1979). *La distinction: Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit. https://www.mit.edu/~allanmc/bourdieu1.pdf?utm_source=chatgpt.com

BRUNORI, P., FERREIRA, F., & NEIDHÖFER, G. (2024). Inequality of opportunity and intergenerational persistence in Latin America. *Oxford Open Economics*. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/305644/1/dp17202.pdf>

CHARMES, J. (2017). Economie informelle, protection sociale et transition vers l'économie formelle: les termes d'un débat. *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, (3), 10-17. <https://journals.openedition.org/rdctss/307>

CHERLIN, A. J., & SELTZER, J. A. (2014). Family Complexity, the Family Safety Net, and Public Policy. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 654(1), 231-239. <https://doi.org/10.1177/0002716214530854>

CHETTY, R., & HENDREN, N. (2018). The impacts of neighborhoods on intergenerational mobility I: Childhood exposure effects [Publisher: Oxford University Press]. *The Quarterly Journal of Economics*, 133(3), 1107-1162. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://academic.oup.com/qje/article-abstract/133/3/1107/4850660>

CHOLLI, N. A., & DURLAUF, S. N. (2022). Intergenerational mobility [Publisher: National Bureau of Economic Research]. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://www.nber.org/papers/w29760>

conférence du bureau international de 1993 définissant le secteur informel. (s. d.). Récupérée décembre 20, 2023, à partir de https://www.bing.com/search?pglt=171&q=conf%C3%A9rence+du+bureau+international+de+1993+d%C3%A9finissant+le+secteur+informel&cvid=f56270a91c8c4fb3bbd12e0256b056c2&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBCTIxOTgxajBqMagCALACAA&FORM=ANNTA1&PC=EDGEDB

CORAK, M. (2013). Income inequality, equality of opportunity, and intergenerational mobility. *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102. <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257%2Fjep.27.3.79&fbclid=IwAR2r5LqoqxidxIK50lBsjyU6hTjidhtYjRsPmI>

CUNHA, F., & HECKMAN, J. (2007). The Technology of Skill Formation. *American Economic Review*, 97(2), 31-47. <https://doi.org/10.1257/aer.97.2.31>

DENDIR, S. (2023). Intergenerational educational mobility in sub-saharan africa. *World Development Sustainability*, 2, 100072. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2772655X23000307>

DOZON, J.-P. (2000). La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme. *Politique africaine*, (2), 45-62. https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=Dozon%2C+J.-P.+%282000%29.+La+C%C3%B4te+d%E2%80%99Ivoire+entre+d%C3%A9mocratie%2C+nationalisme+et+

- ethnonationalisme.+Politique+africaine%2C+%2878%29%2C+45%E2%80%9362.&btnG=
- DURLAUF, S. N. (1996). A theory of persistent income inequality. *Journal of Economic Growth*, 1(1), 75-93. <https://doi.org/10.1007/BF00163343>
- ERIKSON, R., & GOLDTHORPE, J. H. (1992). Individual or Family? Results from Two Approaches to Class Assignment [Publisher: SAGE Publications Ltd]. *Acta Sociologica*, 35(2), 95-105. <https://doi.org/10.1177/000169939203500202>
- FEATHERMAN, D. L., & HAUSER, R. M. (2018). A refined model of occupational mobility. In *Social Stratification* (p. 443-453). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780429494642-57/refined-model-occupational-mobility-david-featherman-robert-hauser>
- FOGLI, A., & GUERRIERI, V. (2019). *The end of the american dream? inequality and segregation in us cities* (rapp. tech.). National Bureau of Economic Research. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://www.nber.org/papers/w26143>
- FRIEDMAN, M., FRIEDMAN, R. D., & GARDNER, G. (1962). *Capitalism and freedom* (T. 133). University of Chicago press Chicago. <https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.7208/chicago/9780226826295-003/pdf>
- GOODMAN, L. A. (1970). The Multivariate Analysis of Qualitative Data: Interactions among Multiple Classifications [Publisher: Taylor & Francis _eprint: <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/01621459.1970.10481076>]. *Journal of the American Statistical Association*, 65(329), 226-256. <https://doi.org/10.1080/01621459.1970.10481076>
- GOODMAN, L. A. (1986). Some Useful Extensions of the Usual Correspondence Analysis Approach and the Usual Log-Linear Models Approach in the Analysis of Contingency Tables [Publisher: [Wiley, International Statistical Institute (ISI)]]. *International Statistical Review / Revue Internationale de Statistique*, 54(3), 243-270. <https://doi.org/10.2307/1403053>
- HSIEH, C.-T., HURST, E., JONES, C. I., & KLENOW, P. J. (2019). The allocation of talent and us economic growth. *Econometrica*, 87(5), 1439-1474. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.3982/ECTA11427>
- LOURY, G. C. (1981). Intergenerational transfers and the distribution of earnings [Publisher: JSTOR]. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 843-867. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://www.jstor.org/stable/1912506>
- MANDUCA, R., & SAMPSON, R. J. (2019). Punishing and toxic neighborhood environments independently predict the intergenerational social mobility of black and white children. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 116(16), 7772-7777. <https://doi.org/10.1073/pnas.1820464116>
- MBENGA BINDOP, K. M. (2020). Les inégalités d'accès au marché du travail au Cameroun : le rôle de l'école: *Revue d'économie du développement*, Vol. 27(2), 45-86. <https://doi.org/10.3917/edd.332.0045>

- MCLANAHAN, S. (2004). Diverging destinies: How children are faring under the second demographic transition. *Demography*, 41(4), 607-627. <https://doi.org/10.1353/dem.2004.0033>
- ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD). (2011). *Public Servants as Partners for Growth: Toward a Stronger, Leaner and More Equitable Workforce*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264166707-en>
- PASQUIER-DOUMER, L. (2012a). L'inégalité des chancessur le marché du travail urbain ouest-africain. *Revue d'économie du développement*, 20(1), 41-68. https://shs.cairn.info/article/EDD_261_0041?tab=texte-integral
- PASQUIER-DOUMER, L. (2012b). L'inégalité des chancessur le marché du travail urbain ouest-africain: *Revue d'économie du développement*, Vol. 20(1), 41-68. <https://doi.org/10.3917/edd.261.0041>
- RODRIK, D., et al. (2013). Structural change, fundamentals, and growth: an overview. *Institute for Advanced Study*, 23, 1-12. https://scholar.harvard.edu/sites/scholar.harvard.edu/files/dani-rodrrik/files/structural-change-fundamentals-and-growth-an-overview_revised.pdf
- ROEMER, J. (1998). *Equality of Opportunity*. Harvard University Press. <https://www.cambridge.org/core/journals/economics-and-philosophy/article/eap-volume-14-issue-1-cover-and-back-matter/1793C714FB200F2DDCEA77352E7B77A7>
- SICSIC, M. (2024). Inégalité des chances : où se situe la France ?: *Regards*, N° 63(1), 113-126. <https://doi.org/10.3917/regar.063.0113>
- STIGLITZ, J. E. (1996). Some lessons from the East Asian miracle. *The world Bank research observer*, 11(2), 151-177. <https://academic.oup.com/wbro/article-abstract/11/2/151/1684138>
- WODTKE, G. T., ELWERT, F., & HARDING, D. J. (2016). Neighborhood Effect Heterogeneity by Family Income and Developmental Period. *American Journal of Sociology*, 121(4), 1168-1222. <https://doi.org/10.1086/684137>
- XIE, Y. (1992). The Log-Multiplicative Layer Effect Model for Comparing Mobility Tables [Publisher: [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.]]. *American Sociological Review*, 57(3), 380-395. <https://doi.org/10.2307/2096242>

ANNEXE A

Construction de la variable cible : le secteur d'activité

L'enquête EHCVM-2021 se structure autour de plusieurs sections, dont trois particulièrement pertinentes pour les besoins de cette étude. La première section se penche sur les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. Elle fournit des informations détaillées à la fois sur les individus faisant l'objet de l'enquête mais également sur leurs parents même lorsque ces derniers sont morts ou n'habitent pas dans le ménage au moment de celle-ci. Grâce à cette partie, nous obtenons des éléments essentiels tels que le secteur institutionnel, le niveau d'éducation, ainsi que la catégorie socioprofessionnelle des parents qui ne résident pas avec leurs enfants au moment de l'enquête. Dans cette section, la variable principale nous permettant de faire la distinction entre le secteur public, privé formel et informel des parents ne vivant pas dans le ménage est la variable « secteur institutionnel du père ».

La deuxième section qui retient notre attention concerne la situation liée à l'activité des personnes faisant l'objet de l'enquête. En effet, cette section fournit des détails sur l'activité principale exercée par les individus au cours des 12 derniers mois. Ainsi, la variable principale nous permettant de distinguer le secteur d'activité public, privé formel et informel de tous les enquêtés âgés de 5 ans et plus est la variable « le principal employeur dans cet emploi ». Comme on peut le remarquer, le secteur institutionnel des parents résidant dans le ménage et de ceux ne résidant pas dans le ménage n'est pas saisi dans les mêmes sections ni au moyen des mêmes variables. Par conséquent, les critères qui détermineront la distinction entre le secteur public, privé formel et informel seront légèrement différents en fonction des parents résidant dans le ménage et ayant fait l'objet de l'enquête, et de ceux qui ne sont pas présents dans le ménage, n'ayant ainsi pas pu être soumis au module emploi de l'enquête.

En effet, pour les individus cohabitant avec leurs parents au moment de l'enquête, nous disposons d'assez d'informations, contrairement aux parents qui ne sont pas présents dans le ménage. La segmentation des trois secteurs, à savoir le public, privé formel et l'informel, sera fondée sur les recommandations de la 15^{ime} Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 1993b). Les paragraphes suivants exposent l'intégralité de ces recommandations ainsi que leurs versions

d'opérationnalisation, plus flexibles et adaptées dans le contexte de notre étude. Les deux principales variables captant les secteurs institutionnels ainsi que leurs modalités sont consignées dans le tableau ci-dessous.

TABLE A1 – Secteur institutionnel des parents absents dans le ménage et secteur institutionnel des enquêtés

Secteur institutionnel des enquêtés : Quel est le principal employeur de [Nom] dans cet emploi ?	01. État/Collectivités locales 02. Entreprise publique/parapublique 03. Entreprise Privée 04. Entreprise associative 05. Ménage comme employeur de personnel domestique 06. Organisme international/Ambassade
Secteur institutionnel des parents ne vivant pas dans le ménage lors de l'enquête : Quel était le secteur institutionnel du père de [Nom] ?	01. Administration publique 02. Entreprise publique 03. Entreprise privée 04. Entreprise individuelle 05. Entreprise associative 06. Organisme International/ ONG 07. Ménage 08. Ne Sait Pas

Source : EHCVM 2021.

Le concept de l'emploi informel a été adopté lors de la 17ème CIST de 2003. Ainsi, sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés, les congés de maladies, etc.). Toutefois, dans le cadre de notre étude, prenant en compte les limites du questionnaire, la protection sociale, les congés payés et/ou les congés de maladies ont été mis en avant pour appréhender les personnes en emploi informel.

Ainsi, les individus travaillant dans les secteurs tels que « Entreprise privé », « Entreprise associative », « Ménages », caractérisés par l'absence de congés payés, de couverture d'assurance, et de cotisations à la caisse sociale, seront classées dans le secteur informel. En revanche, celles bénéficiant d'au moins l'un des avantages mentionnés seront inclus dans le secteur privé formel. Et, tous les individus enquêtés ayant pour secteur institutionnel : « État/Collectivités locales »; « Entreprise publique/parapublique » et « Organisme international/Ambassade » sont caractérisés comme appartenant au secteur public.

En examinant attentivement les différentes définitions du secteur informel et de l'emploi informel, et étant donné le déficit d'informations précises quant à la nature du travail des pères n'habitants pas dans le ménage lors de l'enquête dont le secteur institutionnel est seulement connu, notre étude opère une distinction. Ainsi, tous les parents ne vivant pas dans le ménage lors de l'enquête, mais évoluant au sein des secteurs institutionnels tels que « Administration publique », les « Entreprises publiques », ainsi que les « Organisations internationales/ONG », sont considérés dans le cadre de cette étude comme appartenant au secteur public et ceux évoluant dans les « Grandes entreprises privées » sont considérés comme appartenant au secteur privé formel . En revanche, ceux dont le secteur institutionnel est défini comme étant « Entreprise individuelle », « Entreprise associative » ou « Ménage » sont catégorisés au sein du secteur informel.

ANNEXE B

Validation empirique et performance discriminante des modèles logit sectoriels

Les modèles de régression logistique (modèles 2, 4 et 6), qui estiment respectivement la probabilité d'accéder aux secteurs public, privé formel et informel, sont globalement significatifs, comme l'indique la statistique du test du rapport de vraisemblance ($\text{Prob} > \chi^2 = 0,000$), d'après le tableau 4.1. Les tests de Hosmer-Lemeshow valident la bonne spécification des modèles, en acceptant l'hypothèse nulle d'ajustement. Par ailleurs, les aires sous la courbe ROC sont de 0,9235 pour le secteur public, 0,7656 pour le secteur privé formel et 0,6707 pour le secteur informel, traduisant des capacités de discrimination variables. Enfin, les taux de classification correcte atteignent respectivement 96,71 %, 70,35 % et 90,20 %.

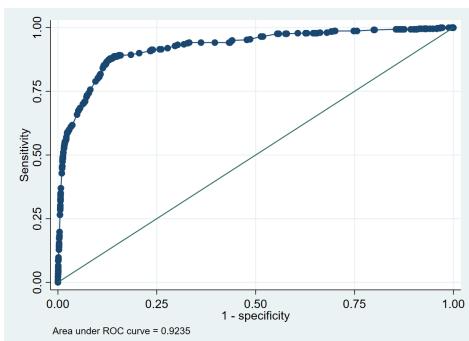


FIGURE B1 – Courbe ROC : Public vs Informel

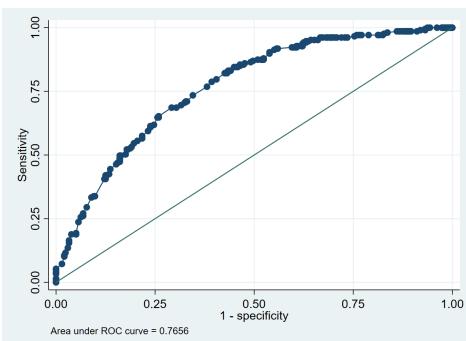


FIGURE B2 – Courbe ROC : Public vs Privé

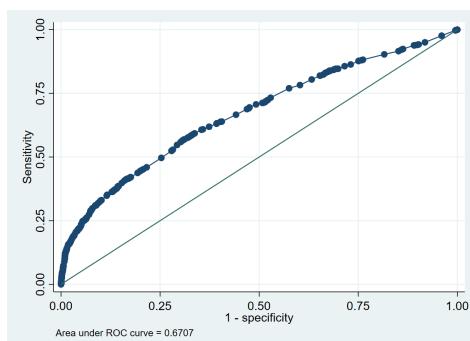


FIGURE B3 – Courbe ROC : Privé vs Informel

Mesure de la mobilité sectorielle par milieu de résidence

TABLE B1 – Mobilité sectorielle : Abidjan

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i> Réf : Informel	4.130*** (1.094)	2.120** (0.639)				
<i>Secteur public_pere</i> Réf : Privé		5.430*** (2.331)	5.153*** (2.232)			
<i>Secteur privél_pere</i> Réf : Informel				2.180*** (0.487)	1.581* (0.380)	
Cohorte de naissances Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	4.203* (3.127)	6.319** (4.722)	2.585 (3.638)	2.245 (3.622)	1.207 (0.562)	1.482 (0.794)
<i>Années 70</i>	3.209 (2.307)	4.898** (3.505)	1.155 (1.578)	0.945 (1.476)	1.073 (0.465)	1.174 (0.598)
<i>Années 80</i>	1.586 (1.161)	1.924 (1.402)	1.048 (1.425)	0.821 (1.280)	0.855 (0.371)	0.797 (0.407)
<i>Années 90</i>	2.121 (1.791)	2.247 (2.014)	1.975 (3.205)	1.209 (2.177)	0.223** (0.159)	0.191** (0.147)
Groupe ethnique Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	0.806 (0.277)	0.773 (0.294)	1.026 (0.519)	0.888 (0.474)	1.204 (0.335)	1.109 (0.322)
<i>MANDE</i>	0.605 (0.186)	0.996 (0.355)	1.662 (0.824)	1.639 (0.836)	0.735 (0.162)	1.051 (0.258)
<i>GOUR</i>	0.601 (0.216)	0.811 (0.330)	1.590 (0.852)	1.767 (0.891)	0.845 (0.231)	1.104 (0.325)
Genre						
<i>Féminin</i>	0.254*** (0.064)	0.563* (0.166)	2.257** (0.840)	2.479** (0.946)	0.348*** (0.065)	0.507*** (0.103)
Niveau d'éducation						
<i>Primaire</i>	0.190 (0.199)		1.118 (1.901)		1.247 (0.370)	
<i>Secondaire</i>	7.016*** (3.325)		6.765 (10.278)		2.478*** (0.638)	
<i>Supérieur</i>	28.890*** (13.628)		9.025 (13.111)		8.338*** (2.498)	
Observations	568	568	168	168	649	649
R2 McFadden	0.152	0.360	0.123	0.165	0.0745	0.151

Robust seeform in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLE B2 – Mobilité sectorielle : Autres Urbains

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i>	3.407***	1.351				
Réf : Informel	(0.623)	(0.309)				
<i>Secteur public_pere</i>		3.434***	2.352**			
Réf : Privé		(1.075)	(0.805)			
<i>Secteur privél_pere</i>			2.295***	2.028***		
Réf : Informel			(0.348)	(0.333)		
Cohorte de naissances						
Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	2.528**	2.575*	5.656*	8.347**	0.968	0.890
	(1.167)	(1.375)	(5.883)	(8.244)	(0.243)	(0.229)
<i>Années 70</i>	3.870***	2.833**	2.727	3.602	1.052	0.906
	(1.711)	(1.463)	(2.574)	(3.222)	(0.246)	(0.219)
<i>Années 80</i>	2.486**	1.630	2.240	2.918	1.070	0.914
	(1.097)	(0.843)	(2.086)	(2.557)	(0.244)	(0.215)
<i>Années 90</i>	2.070	0.941	1.032	1.301	1.016	0.865
	(1.167)	(0.619)	(1.234)	(1.510)	(0.326)	(0.288)
Groupe ethnique						
Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	1.180	1.529	0.770	1.117	1.711**	1.775**
	(0.295)	(0.478)	(0.339)	(0.524)	(0.377)	(0.423)
<i>MANDE</i>	0.366***	0.690	2.097*	3.122***	0.860	1.205
	(0.068)	(0.162)	(0.834)	(1.376)	(0.117)	(0.179)
<i>GOUR</i>	0.371***	0.721	1.324	1.843	1.140	1.628***
	(0.075)	(0.160)	(0.540)	(0.878)	(0.158)	(0.240)
Genre						
Réf : Masculin						
<i>Féminin</i>	0.278***	0.668**	1.116	1.349	0.415***	0.532***
	(0.045)	(0.130)	(0.390)	(0.513)	(0.048)	(0.064)
Niveau d'éducation						
Réf : Aucun						
<i>Primaire</i>	0.620		1.633		1.449**	
	(0.273)		(1.344)		(0.217)	
<i>Secondaire</i>	8.393***		3.068*		2.151***	
	(2.238)		(1.757)		(0.329)	
<i>Supérieur</i>	92.134***		8.698***		12.477***	
	(26.589)		(4.938)		(2.940)	
Observations	3238	3238	211	211	3391	3391
R2 McFadden	0.120	0.389	0.0810	0.162	0.0419	0.0933

Robust seefrom in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLE B3 – Mobilité sectorielle : Rural

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i>	7.672***	2.726***				
Réf : Informel	(1.784)	(0.797)				
<i>Secteur public_pere</i>		3.840***	1.992			
Réf : Privé		(1.475)	(1.045)			
<i>Secteur privél_pere</i>			3.023***	3.045***		
Réf : Informel			(0.405)	(0.409)		
Cohorte de naissances						
Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	2.424	3.037	0.667	1.264	1.023	1.016
	(1.858)	(2.750)	(0.615)	(2.819)	(0.188)	(0.189)
<i>Années 70</i>	4.259**	3.946	1.171	1.798	0.927	0.899
	(3.102)	(3.429)	(1.030)	(3.924)	(0.162)	(0.160)
<i>Années 80</i>	7.501***	5.926**	1.224	1.682	1.070	1.024
	(5.373)	(5.079)	(1.006)	(3.606)	(0.180)	(0.174)
<i>Années 90</i>	5.366**	3.885			1.294	1.213
	(4.386)	(3.721)			(0.294)	(0.278)
Groupe ethnique						
Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	0.764	0.825	1.038	1.399	0.746	0.715*
	(0.247)	(0.286)	(0.654)	(1.133)	(0.135)	(0.129)
<i>MANDE</i>	0.578**	1.124	0.260**	0.214**	0.926	0.997
	(0.143)	(0.335)	(0.156)	(0.136)	(0.103)	(0.115)
<i>GOUR</i>	0.613*	1.653	0.771	1.169	1.190	1.310**
	(0.158)	(0.548)	(0.385)	(0.706)	(0.126)	(0.147)
Genre						
Réf : Masculin						
<i>Féminin</i>	0.247***	0.790	0.438**	0.360	0.692***	0.760***
	(0.057)	(0.221)	(0.184)	(0.245)	(0.061)	(0.068)
Niveau d'éducation						
Réf : Aucun						
<i>Primaire</i>	1.927				1.030	
	(1.159)				(0.121)	
<i>Secondaire</i>	46.443***		7.329**		1.465***	
	(21.409)		(6.747)		(0.211)	
<i>Supérieur</i>	576.323***		94.837***		9.274***	
	(279.831)		(86.438)		(2.912)	
Observations	7324	7323	157	132	7881	7880
R2 McFadden	0.122	0.441	0.139	0.399	0.0212	0.0325

Robust seeform in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLE DES MATIÈRES

Dédicaces	i
Décharge	ii
Remerciements	iii
Avant-Propos	iv
Sommaire	v
Sigles et Acronymes	vi
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Résumé	ix
Abstract	x
Introduction	1
1 Approche conceptuelle et revue de littérature	4
1.1 Approche conceptuelle sur les inégalités des chances	4
1.2 Revue de littérature sur les inégalités chances	6
1.2.1 Revue théorique	6
1.2.2 Revue empirique	9
2 Présentation des données et méthodologie	13
2.1 Présentation des données	13
2.2 Présentation des principales variables d'intérêt de l'étude	13
2.3 Méthodologie de l'étude	14
2.3.1 Modèle logistique	14
3 Analyse descriptive sur les inégalités de chances	16
3.1 Analyses descriptives des variables liées aux inégalités des chances .	16
3.2 Matrice de destinée sociale	17
4 Résultats, Discussions et Recommandations	18

4.1	Mobilité intergénérationnelle sectorielle	18
4.2	Le rôle modérateur de l'éducation dans la reproduction sociale	20
4.3	Recommandation	22
Conclusion		23
Bibliographie		25
Annexe A		xi
Annexe B		xiv
Table des matières		xviii